

Monseigneur l'archevêque,
7 Cours de la Trinité
13625 Aix-en-Provence

À Saint-Ouen, le 7 février 2023

Objet : demande d'entretien au sujet du pèlerinage des Saintes-Maries

Monseigneur l'archevêque,

Au nom de l'ANGVC, je me permets de vous contacter sur les conseils du Père Vincent Bedon, Aumônier des gens du voyage, relativement à l'organisation du pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer du 19 au 25 mai 2023.

Notre association s'inquiète depuis l'année dernière d'une dégradation des conditions d'accueil des gens du voyage avant et pendant le pèlerinage, et la procession dédié à la Sainte-Sara. Alors que le pèlerinage est plus que centenaire, la mairie des Saintes-Maries en 2022 a chassé les Voyageurs pèlerins en dehors du village. Notre marché a été déplacé au prétexte de sécurité alors que d'autres évènements étaient programmés peu après sur la place des gitans. Par ailleurs l'entrée, l'installation et le stationnement nous ont été interdits en dehors des parkings désignés hors du village En raison de ces conditions et du manque de place, de nombreuses familles n'avaient pas pu faire le déplacement.

Les Voyageurs s'étaient alors mobilisés pour sauver le pèlerinage en organisant notamment une pétition qui a rassemblé plus de 600 signatures. En chassant les « gitans français » des Saintes-Maries on condamne à terme le pèlerinage. Ces décisions de la Mairie constituent des d'attaques inutiles et une atteinte à un évènement religieux séculaire et international.

Afin d'œuvrer au mieux et dans l'ambition de parvenir à un compromis avec toutes les parties en jeu, je souhaiterais m'entretenir avec vous à ce sujet.

Dans l'attente de votre réponse veuillez recevoir, Monseigneur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Nelly Debart
Présidente de l'ANGVC

